

POMPE DE TRANSFERT BI-TENSION

12-24V 35-70L/M - GAZOLE/GNR

CODE 23325

- Bi-tension 12/24 V pour s'adapter aux batteries disponibles
- Débit de 35 ou 70 l/min pour ajuster le ravitaillement
- Filtre 100 µ intégré pour limiter les impuretés

TABLEAU TECHNIQUE

Tension :	24 V	Débit :	35 L/min
Ampérage :	16 A	DNA :	F1"
DNR :	F1"	Tour/min :	1800 / 3600
Câble batterie (m) :	Livré sans cables m	Liquide :	Gazole/GNR
Raccord de sortie :	F1"	Raccord d'entrée :	F1"
Utilisation :	Transfert de gazole, GNR avec alimentation par batterie 12V ou 24V. Idéal pour une utilisation sur chantier, un ravitaillement sur site d'exploitation,…	:	

EN SAVOIR DAVANTAGE

Avantages produit :

- Fonctionne sur batterie 12 ou 24 V pour s'adapter aux différentes sources d'alimentation disponibles sur l'exploitation.
- Débit de 35 l/min en 12 V ou de 70 l/min en 24 V pour ajuster la vitesse de ravitaillement aux besoins du chantier.
- Pompe à palettes avec by-pass intégré pour assurer le transfert du carburant.
- Filtre 100 µ incorporé pour limiter le passage des impuretés dans le circuit.
- Convient au ravitaillement des tracteurs et autres matériels agricoles directement sur le site d'exploitation.

Description technique :

Cette pompe de transfert bi-tension permet de ravitailler les tracteurs et autres matériels agricoles en gazole ou GNR à partir d'une batterie 12 ou 24 V. Son débit varie selon la tension d'alimentation utilisée.

Caractéristiques techniques :
- Technologie : pompe à palettes avec by-pass
- Alimentation : batterie 12 ou 24 V
- Débit sous 12 V : 35 l/min
- Débit sous 24 V : 70 l/min

- Filtration intégrée : 100 µ
- Liquides autorisés : gazole et GNR
- Raccord d’entrée : femelle 1"
- Raccord de sortie : femelle 1"
- Vitesses de rotation indiquées : 1 800 et 3 600 tr/min
- Section de câble préconisée : 2 × 4 mm²

Conditions d’utilisation importantes :
- La pompe est livrée sans câble de batterie.
- Utiliser uniquement pour le transfert de gazole ou de GNR.
- Adapter le câblage à l’alimentation 12 ou 24 V et respecter la section préconisée.